

RAPPORT MORAL
Année 2019

Quelques évènements qui ont marqué l'année 2019.

1. Les changements en début d'année au siège suite au départ à la retraite de Monsieur Hédon, Madame Chanon a été nommée directrice générale. Monsieur Casanovat est passé cadre responsable du service comptabilité et le recrutement de Monsieur Bouchareb en tant que qualicien.
2. Après plusieurs séances de travail, le projet associatif a été finalisé (pour 5 ans) et distribué aux établissements. Les administrateurs se sont investis dans cette tâche qui a nécessité de la réflexion et du temps, je les en remercie.
3. L'établissement Galipote a connu une crise majeure car elle a abouti au licenciement de son directeur. Je ne vais pas revenir sur le déroulement des faits (que tout le monde connaît) qui a abouti à cette décision. Je vous avoue que cette « décision » a été douloureuse aussi bien pour l'association que pour les salariés de cet établissement.
4. Le patrimoine :
 - Canopée : la construction de bureaux s'est déroulée sans accros et a été suivie régulièrement par des réunions de chantier avec les présences de Messieurs Ruggieri, Naulet et Gockel. Ce chantier sera terminé en 2020 (ce qui est le cas).
 - Galipote : le projet « La Pomme » après signature d'un engagement d'achat a démarré et verra le jour en 2020 (ce qui est le cas aussi).
 - Marcottes : le projet Rognac après une nouvelle proposition de terrain par la mairie devrait enfin se concrétiser, les plans sont prêts et je dois dire que ce sera une très belle réalisation aussi bien pour l'accueil des enfants que pour la qualité de travail des salariés.

Tous ces évènements de la vie de l'association ont engendré une forte mobilisation des administrateurs que je me dois de remercier vivement pour les disponibilités et les compétences diverses de chacun ce qui a permis de prendre des décisions courageuses et toujours sages.

Je vous liste en illustration le nombre de commissions et réunions sans tenir compte des déplacements divers et variés et leur gestion :

- 4 commissions pédagogie,
- 3 commissions RH,
- 6 commissions patrimoine,
- 2 commissions finance,
- 11 Bureau,
- 5 Assemblées Générales,
- 9 Conseil administratif.

Je termine en saluant la bonne gestion des établissements qui :

- pour « Marcottes » s'est vu attribuer 6 places de PAD,
- pour « Canopée » également 6 places de PAD

ce qui fait qu'aujourd'hui, l'association prend en charge 314 mesures de placement.